

Dr NICOLE ASSELE : 1 AN DEJA

... Et le Ministre de tutelle veut savoir !

C'était le 1er grand oral du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, soumise à l'exercice d'un bilan d'étape, devant le Ministre de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale entouré de ses principaux collaborateurs.



Présentation du bilan d'étape du Directeur Général Nicole ASSELE en présence du ministre de tutelle.

Exercice plutôt réussi, puisque Guy Maixent MAMIKA a clairement marqué son satisfécit sur l'ensemble des décisions et actes de gestion qui ont jalonné la première année du magistère du Directeur Général de la CNSS, depuis le 30 Août 2017, date de sa prise de fonctions officielle. Des décisions jugées jusque-là conformes au contrat de performance assigné à la hiérarchie de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale selon le Ministre de tutelle.

Dr Nicole ASSELE a ainsi renseigné l'auditoire, dans un style didactique et concis, des réformes et chantiers mis en route au cours de ces douze (12) derniers mois, ainsi que les dix (10) défis et perspectives à venir, dans le cadre d'une vision portée par son Plan d'Orientations Stratégiques 2018-2020 dénommé **ROME** : **R**éactivité – **O**rthodoxie – **M**érite et **E**fficacité.

On notera de cet exposé que les réformes et chantiers déployés, essentiellement sur les plans administratif, organisationnel et fonctionnel, comptable et financier ; ainsi que dans celui de la gestion des ressources humaines et la maîtrise du portefeuille des investissements et de la gestion immobilière, l'ont été à la lumière des mesures correctives dictées par les audits préalablement diligentés. Entre autres réformes : l'assainissement des fichiers des pensionnés et des agents de la CNSS, l'optimisation des méca-

nismes de recouvrement des créances dues à l'Institution, la mise à jour des statuts et de l'organigramme de la CNSS, l'efficacité de la dépense et l'orthodoxie dans la gestion des finances de l'Institution, la lutte contre les fraudes, le renforcement des capacités en ressources humaines de qualité notamment au bénéfice des directions du métier ou encore la volonté de reparamétrage du régime de sécurité sociale conformément aux études actuarielles et aux recommandations des négociations tripartites Gouvernement-Patronat et Syndicats sur la question, etc.

Bien enthousiaste devant ce tableau qui entretient l'espoir de lendemains meilleurs pour la CNSS, principal outil de la mise en œuvre de la politique de sécurité sociale et de solidarité nationale au Gabon, le Ministre de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale n'a pas moins exhorté le Directeur Général et ses principaux collaborateurs à une convergence de vues et de synergies pour atteindre les objectifs qui leurs sont assignés. De même que Guy Maixent MAMIKA conseille de prioriser le dialogue interne et permanent entre hiérarchie et partenaires sociaux, contre la radicalisation des positions qui prospèrent sur le terrain des rumeurs et malentendus. Aussi, attend-il des managers de la CNSS la production, dans les meilleurs délais, du rapport d'activités trimestriel de l'Institution.

FONDS D'ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Le Centre de Dispensation de Médicaments de Franceville ouvre !

Eloi NZONDO, fraîchement fait Gouverneur de la Province du Haut-Ogooué a coupé le ruban symbolisant le lancement officiel des activités du tout dernier maillon des centres dépendant du Réseau de dispensation du médicament (RDM) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.



Cérémonie d'inauguration du Centre de Dispensation du Médicament de Franceville

Avant ce rituel protocolaire, deux allocutions d'usage ont précédé celle du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au cours d'une cérémonie qui a battu le rappel de l'ensemble des autorités politico-administratives de la province du Haut-Ogooué.

Il s'agit respectivement des interventions du Directeur régional CNSS pour les provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué (DRHOLA) et du Gérant du Fonds d'Actions Sanitaires et Sociales (FASS). Romaric NGOMO MENIE et Dr Guy Joël TSIENGORI ont en effet et tour à tour magnifié la détermination de la hiérarchie à poursuivre l'œuvre de rapprochement des services et prestations offertes par la CNSS aux usagers et ayants-droits, particulièrement ceux de l'arrière-pays.

du Centre d'Actions Sanitaires et Sociales de Franceville, que dans les autres structures similaires sous juridiction de la Direction régionale de la CNSS pour l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué », a notamment opiné le Directeur Général de la CNSS dans sa prise de parole circonstancielle. Pour Dr Nicole ASSELE, le CDM de Franceville ouvre non seulement pour le bonheur des assurés CNSS, mais plus largement pour le soulagement de l'ensemble des usagers, patients et populations locales disposant d'un ticket modérateur de la CNAMGS.



Le Directeur Régional de la DRHOLA, Romaric NGOMO MENIE



Le Gérant FASS, Dr Guy Joël TSIENGORI

De fait, le Centre de dispensation du médicament (CDM) de Franceville, le 2ème de la lignée, après celui de Ndjolé dans le Moyen-Ogooué ouvert en 2015, devrait permettre : « **à défaut de juguler définitivement les récurrentes ruptures de stocks en produits pharmaceutiques, d'atténuer autant que faire se peut, les effets dommageables de ces pénuries cycliques, aussi bien au niveau**

Et pour le bonheur de tous justement, la structure a fait in situ, l'objet d'une prière d'action de grâce et de bénédiction de la part du Père Prospère PEMBE, Chancelier de l'Evêque du Diocèse de Franceville.

Construit en deux (02) ans par l'entreprise BATI VERT INTERNATIONAL, le CDM de Franceville est un bâtiment plain-pied comprenant un espace client, un espace de vente, deux (02) salles de stockage, une salle de préparation de produits, un local technique, une salle de repos, trois (03) bureaux et deux (02) blocs toilette.

De l'avis du Gérant du FASS, ce centre viendrait donc proposer une alternative crédible en matière de santé, moins chère et efficace. Il sera ouvert de lundi à vendredi, de 7h30 mn à 15h30mn et probablement une ouverture plus longue à brève et moyenne échéance, a-t-il renseigné.

ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES

La CNSS et le SAMU SOCIAL mutualisent leurs actions!

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, via le Fonds d'Actions Sanitaires et Sociales (FASS) et le Samu Social se sont engagés dans un partenariat portant assistance psycho-sociale, médicale et affective des personnes de troisième âge, dites grabataires.



Signature de la convention entre la CNSS et le SAMU Social par le Directeur Général Dr. Nicole ASSELE et Dr. Wenceslas YABA



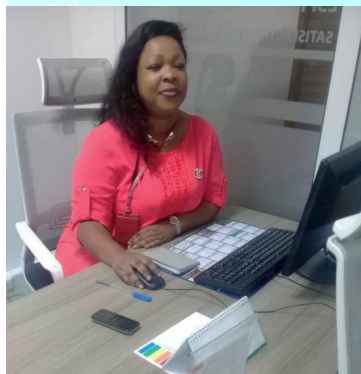
L'idée de ce partenariat, en préparation depuis plusieurs mois, est née à la suite de la visite du Directeur Général de la CNSS au Centre médico-psychologique du Samu Social, situé au siège de ladite structure, au quartier dit "Derrière la prison", dans le 1er arrondissement de Libreville.

Lors de la cérémonie de signature de ladite convention ce 18 septembre à Libreville, le Directeur Général de la CNSS, qui compte dans son fichier de pensionnés trois mille sept (3007) grabataires, a indiqué que ce partenariat est « un mariage de raison entre ces deux structures qui ont entre

autres missions l'assistance aux personnes de 3ème âge... il convenait donc de mutualiser nos énergies, plutôt que de travailler de manière dispersée », a-t-elle conclu.

Au terme de cette convention, la CNSS mettra à la disposition de l'expertise du Samu Social une subvention annuelle, dont le montant n'a pas été révélé. Pour le Dr Wenceslas YABA, Coordonnateur du Samu Social, cette subvention arrive comme une bouffée d'oxygène pour tous les grabataires gabonais suivis par la structure qu'il dirige.

ENTRETIEN AVEC Eliane Félicité MINTSA, CHEF DU BUREAU CNSS/ANPI



Mme Eliane Félicité MINTSA

Connaissez-vous quelques motivations qui ont conduit à la mise en place de ce guichet unique de l'ANPI et à ce bureau CNSS ?

Le guichet unique d'investissement au sein de l'ANPI est une décision du Président de la République, Chef de l'Etat, pour promouvoir la culture de l'entrepreneuriat, faciliter les démarches administratives aux investisseurs, combattre le secteur informel galopant et favoriser la création des emplois. Il a été inauguré le 15 janvier 2018 avec toutes les administrations dédiées, y compris naturellement le bureau CNSS que le Directeur Général de la CNSS, Dr Nicole ASSELE, m'a fait le privilège de conduire depuis janvier 2018

Dans le processus de création des entreprises au sein du guichet d'investissement, quel est votre rôle ?

Le rôle de la CNSS dans le guichet unique d'investissement consiste essentiellement à la filiation des entreprises nouvellement créées, sur la base du formulaire unique et l'immatriculation

des salariés. Nous veillons notamment à la satisfaction de l'employeur, par nos conseils et nos orientations, tout en les informant et en les accompagnant dans le respect des dispositions légales et des procédures en matière de protection sociale au Gabon.

En termes de bénéfice qu'est ce qui a changé pour la CNSS ?

L'impact est positif sur tous les points parce qu'il permet de travailler à la réduction du secteur informel. Avant la création du guichet unique d'investissement, la CNSS et la CNAMGS n'apparaissaient nulle part pas sur la fiche unique d'enregistrement des entreprises. Aujourd'hui lorsqu'un investisseur vient créer sa société et qu'il emploie au moins une personne, tout de suite la CNSS et la CNAMGS interviennent pour pouvoir sécuriser l'emploi et garantir une couverture sociale aux travailleurs. C'est un exemple parmi tant d'autres pour montrer combien les lignes bougent depuis la mise en place de ce guichet unique. Nous réalisons d'autres missions classiques de conseils et d'accompagnement des entreprises en matière de respect de la réglementation relative à la protection sociale dans notre pays

De janvier 2018 à nos jours, 201 entreprises ont été immatriculées par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ici.

RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES DES SERVICES DE LA CNSS

Des moyens roulants au bénéfice de certaines entités opérationnelles et Centres d'Actions Sanitaires et Sociales !

« J'invite pour ainsi dire les uns et les autres au civisme et au sens de responsabilités pour éviter de tomber dans les travers d'hier ».



Cérémonie de dotation de moyens roulants aux Directions Régionales et Agences rattachées

Telle est la substance des propos du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le Dr Nicole ASSELE, qui invitait les bénéficiaires à faire bon usage des équipements reçus. C'était à l'occasion de la cérémonie symbolique de remise officielle de véhicules utilitaires à certaines Directions et entités opérationnelles, organisée récemment sur l'esplanade du parking de Batavéa, siège annexe de l'Institution.

Cette importante dotation, qui constitue un ouf de soulagement pour ces Directions et entités est composée de 15 véhicules de type Pick-up 4 X 4 et de 6 ambulances. Les ambulances, dotées de commodités et d'équipements à la pointe de la science et de la technologie médicales, serviront pour les Centres d'Actions Sanitaires et Sociales (CASS) d'Oyem, Franceville et de Libreville ; ainsi qu'au Centre Médico-Social de Ndjolé. Quant aux autres véhicules utilitaires, ils sont destinés non seulement aux liaisons et aux couvertures des six

RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS DE LA CNSS

La CNSS s'ouvre aux déficients auditifs !

Deux mois, c'est le temps qu'aura pris la Caisse Nationale Sociale de Sécurité pour se mettre à jour en matière de compréhension et de pratique des codes du langage des signes.

C'est en effet dans cette intervalle de temps que s'est déroulée une formation de renforcement des capacités d'une catégorie des agents de la CNSS sur la pratique du langage des signes. Cette initiative de la Direction des Ressources Humaines de l'Institution, en partenariat avec l'Association des Sourds Muets du Gabon (ASMG), avait pour objectif de faciliter l'orientation et la prise en charge sociale des personnes atteintes de surdité et d'améliorer la communication entre agents CNSS et cette catégorie d'usagers.

Animée par Paul Anicet MOUNZIEGOU, Consultant technique sur les questions de surdité, cette formation a regroupé 13 agents de quelques Départements techniques (DPT et DIR), du Front Office de l'Agence de Libreville au siège de l'Institution; ainsi que quelques autres agents venus des deux Directions Régionales de Libreville - Estuaire et du Moyen Ogooué (DRALO et DREMO).

Selon des statistiques qui datent de 2013, le Gabon compte près de 7000 (sept mille) personnes atteintes de surdité et l'A.S.M.G. lutte pour leur intégration et leur insertion socio-profession-

(06) Directions régionales et Agences rattachées ; mais également à l'optimisation des opérations de contrôle et de recouvrement des créances auprès des entreprises employeurs, à travers la Direction de l'Immatriculation et du Recouvrement (D.I.R.).

Ces moyens roulants ont été officiellement réceptionnés et remis aux utilisateurs respectivement par le Gérant du Fonds d'Actions Sanitaires et Sociales (FASS), Dr Guy Joël TSIENGORI et par le Secrétaire Général de l'Institution, Romaric Ghislain YOUNOU MBODOT.

Le Directeur Général de la CNSS a indiqué que cet effort d'investissement méritait d'être apprécié à sa juste valeur par ces temps de vaches maigres. Il participe, selon le Dr Nicole ASSELE, de l'engagement manifeste de la hiérarchie de travailler à l'amélioration continue des conditions de travail et de vie des agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.



Remise des Attestations aux agents formés sur les pratiques des codes du langage des signe

nelle et économique dans notre pays. Cette formation qui a fourni aux agents CNSS des outils pour un service de qualité au bénéfice des déficients auditifs, a donc donné l'occasion au Président de l'A.S.M.G., Ibrahim BOUBAKAR, d'exprimer sa gratitude à l'endroit du Directeur Général de la CNSS.

SPEED Info

Bulletin d'informations mensuel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Directeur de la Publication :

Dr Nicole ASSELE

Co-Directeur de la Publication :

Dr Yvonne Christiane ELLA ASSA

Coordination éditoriale :

Gervais BOUANGA-NGOMA

Romina KAMBANGOYE NGOULAKIA

Rédaction et Post-production :

Cellule communication et RP de la CNSS

Impression :

Tirage : 2000 exemplaires

Période du Septembre 2018

Boulevard de l'Indépendance . BP : 134 Libreville - Gabon .
Tél : (+241) 01 79 12 00 . Fax : (+241) 01 74 64 25 . Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga . facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel